



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

14 octobre 2021

## Entreprises et neutralité carbone : premières conclusions et enjeux identifiés

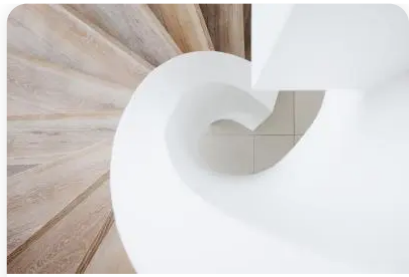
L'AMF publie les premières conclusions de la Commission Climat et finance durable (CCFD) sur la neutralité carbone des entreprises. Dans un contexte où un nombre croissant de sociétés de secteurs variés prennent des engagements de neutralité carbone, le rapport apporte un éclairage structurant sur la démarche, les actions qui en découlent, et la manière de restituer les efforts entrepris. L'objectif est d'accompagner les entreprises dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur stratégie climat, notamment en identifiant des bonnes pratiques

 Télécharger le contenu

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS





ARTICLE

FONCTIONNEMENT DE L'AMF

05 avril 2024

## La Commission Climat et finance durable (CCFD)



*Mentions légales :*

*Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02*